



VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PREMIÈRE **CAPITALE** **EUROPÉENNE DU TOURISME** **INTELLIGENT?**

—
FEUILLE D'INFORMATION





VOTRE VILLE SERA-T-ELLE LA PREMIÈRE CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT?

En accord avec une action préparatoire proposée par le Parlement européen, la Commission européenne lance un concours afin d'attribuer le titre de Capitale européenne du tourisme intelligent. Cette toute nouvelle initiative récompense les villes européennes et leur offre la possibilité de partager les pratiques exemplaires qu'elles mettent en place en tant que destinations touristiques intelligentes.

L'initiative présentera les réussites des destinations touristiques à travers l'Union européenne dans les domaines suivants :

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

NUMÉRISATION

**HÉRITAGE CULTUREL
ET CRÉATIVITÉ**

ACCESSIBILITÉ

Les deux villes qui proposeront les solutions les plus intelligentes, innovantes et globales dans chacun des domaines susmentionnés se verront attribuer le titre de « **Capitale européenne du tourisme intelligent 2019** ».

Quatre autres villes recevront un prix du tourisme intelligent en Europe pour leur réussite exceptionnelle dans les différentes catégories énumérées ci-dessus.

Inscrivez-vous en ligne via le site Web SmartTourismCapital.eu avant le **30 juin 2018** 16h00 CET.

EN QUOI CONSISTE CETTE INITIATIVE ?

Le secteur touristique est la troisième activité socio-économique la plus importante au sein de l'Union européenne, et il contribue considérablement à la croissance et à la création d'emplois. Pourtant, le secteur pourrait se développer encore bien davantage en améliorant l'expérience des visiteurs, en créant de nouveaux partenariats et de nouvelles possibilités de coopération ainsi qu'en renforçant l'innovation dans les villes et régions européennes.



En récompensant les pratiques exemplaires de tourisme intelligent qui tirent profit de ce potentiel inexploité, l'Union européenne entend encourager les solutions innovantes et globales dans le domaine du tourisme durable et accessible, promouvoir le tourisme numérique intelligent et renforcer le rôle du patrimoine et des secteurs culturels et créatifs en tant qu'atouts touristiques.

Cette initiative contribuera à rehausser la visibilité de l'Europe en tant que destination touristique et à mettre sur pied une plateforme qui permettra de partager les meilleures pratiques sur le plan touristique dans les villes européennes.

QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE VILLE UNE CAPITALE DU TOURISME INTELLIGENT ?

Dans le cadre du présent concours, une ville de tourisme intelligent est définie comme une ville qui :

-  met en œuvre des solutions innovantes, intelligentes et globales dans le domaine du tourisme ;
-  utilise son capital territorial, social et humain au profit de la croissance de son secteur touristique, de la prospérité de la ville et d'une meilleure qualité de vie pour ses habitants ;
-  propose une expérience touristique enrichie et personnalisée à travers la valorisation d'atouts locaux tout en respectant et en impliquant les communautés locales ;
-  facilite l'accès aux services et aux produits touristiques par le biais des nouvelles technologies, de l'interconnectivité et de l'interopérabilité des services.

Conformément à ce qui précède, une capitale européenne du tourisme intelligent devra être :

- **Accessible** : être physiquement accessible aux voyageurs ayant des besoins particuliers en matière d'accès, sans distinction d'âge, de situation sociale ou économique, qu'ils soient handicapés ou non ; être facile d'accès via différents moyens de transport et disposer d'un système de transport adéquat à l'intérieur de la ville ;
- **Adepte du développement durable** : travailler à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles tout en maintenant un développement économique et socioculturel de façon équilibrée ;
- **Numérique** : offrir des informations, des produits, des services, des expériences et des espaces touristiques et hôteliers innovants, adaptés aux besoins des consommateurs, grâce à des solutions basées sur les TIC et grâce à des outils numériques ;
- **Culturelle et créative** : en mettant à profit son patrimoine culturel et ses secteurs créatifs pour enrichir l'expérience touristique.



POURQUOI VOTRE VILLE DEVRAIT-ELLE POSER SA CANDIDATURE POUR ÊTRE LA PREMIÈRE CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT ?

Le titre de **Capitale européenne du tourisme intelligent 2019** offre une occasion unique d'être aidé, pendant un an, par un groupe d'experts qui offrira un soutien ciblé en matière de communication et d'image de marque. Grâce à de vastes activités de communication, les villes lauréates figureront sur la carte des destinations touristiques intelligentes et gagneront en visibilité en tant que pionniers du tourisme intelligent au sein de l'Union européenne.

Les villes gagnantes recevront en récompense une grande sculpture interactive qui sera placée dans le centre-ville pour marquer leur engagement en faveur d'un tourisme **DURABLE, ACCESSIBLE, NUMÉRIQUE** et **CULTUREL**.

Autre avantage : leurs actions promotionnelles seront renforcées par le développement d'une courte vidéo de présentation mettant en valeur leurs réalisations et par une exposition lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Bruxelles.

Être la **Capitale européenne du tourisme intelligent 2019** permettra donc aux deux villes lauréates de servir d'inspiration à d'autres destinations touristiques à travers l'Europe,

d'améliorer le profil de leur ville en tant que destination touristique, d'augmenter le nombre de visiteurs et, par conséquent, de générer une croissance économique.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert aux villes qui :

- sont situées dans un état membre de l'UE ;
- ont une population de plus de 100 000 habitants (dans les pays où il n'y a pas de ville de plus de 100 000 habitants, la ville la plus grande a le droit de s'inscrire).

Veillez consulter le Guide for Applicants pour obtenir des renseignements détaillés sur les critères d'éligibilité à respecter.

COMMENT SERONT SÉLECTIONNÉS LES GAGNANTS ?

Un appel à candidatures sera lancé en avril 2018. Au cours d'une phase de présélection, toutes les candidatures éligibles seront évaluées sur la base d'un ensemble de critères de sélection établis par un groupe d'experts indépendants. Le groupe d'experts établira une liste de sélection réunissant un maximum de dix villes qui seront invitées à présenter leur candidature devant un jury européen à Bruxelles. Le jury désignera les deux Capitales européennes du tourisme intelligent. En outre, les prix du tourisme intelligent en Europe seront attribués aux quatre villes ayant obtenu les meilleurs résultats dans chacune des catégories du concours.

Veillez consulter le Guide for Applicants pour obtenir plus de renseignements sur les exigences relatives à la candidature et sur le système d'évaluation.



DATES CLÉS

Lancement du concours : **Avril 2018**

Date limite de candidature : **30 juin 2018 avant 16h00 CET**

Période d'évaluation : **juillet 2018**

Proclamation des finalistes présélectionnés : **mi-août 2018**

Réunion du jury européen : **septembre 2018**

Cérémonie de remise des prix et exposition des destinations récompensées à Bruxelles : **mercredi 7 novembre 2018**

PLUS D'INFORMATIONS :

Veillez lire le **GUIDE FOR APPLICANTS** sur SmartTourismCapital.eu

Contactez-nous via info@SmartTourismCapital.eu